



Numéro de l'acte	2015-06-STMP
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	5.3.4

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2015**

### **QUESTION N°2015-06**

**ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE** : Commission extra-municipale du Marché.

**RAPPORTEUR** : Monsieur Dominique GODART

---

Par délibération n° 2014-69 du 17 avril 2014, il a été désigné quatre membres du Conseil Municipal à la commission extra-municipale du Marché hebdomadaire créée afin de faciliter le bon fonctionnement du marché communal hebdomadaire ainsi que la concertation avec les commerçants.

Cette Commission comporte notamment quatre Représentants de Commerçants (deux titulaires et deux suppléants). Or, deux de ces Représentants, MM. DEPLEDT et VASSEUR, ne participent plus au marché et il convenait donc de procéder à une nouvelle élection de l'ensemble des délégués et de modifier ainsi la délibération n° 2014-69 du 17 avril 2014.

Après appel de candidatures, cette élection a été organisée le mardi 06 janvier dernier et les commerçants ont élu leurs représentants suivants :

Membres Titulaires : Monsieur Benoît PACCOU et Mademoiselle Christelle GUYOT  
Membres Suppléants : Messieurs Julien CARON et David VANDEVELDE.

Le Conseil Municipal prend acte de la nouvelle constitution de la commission extra-municipale du marché.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 17 février 2015

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT